Datum: 17.12.2021

LA RÉGION Le quotidien du Nord vaudois www.laregion.ch

suisse éole gemeinsam für windenergie

La Région Nord vaudois
1401 Yverdon-les-Bains
024/ 424 11 55
https://www.laregion.ch/

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 4'274
Erscheinungsweise: 4x wöchentlich

Seite: 8
Fläche: 123'922 mm²

Auftrag: 605011
Themen-Nr.: 605.011

Referenz: 82812422
Ausschnitt Seite: 1/4

« La guerre est reportée »

Quelques éoliennes, vues depuis Le Coudray. PHOTOMONTAGE: VENTO LUDENS SUISSE GMBH

BAVOIS Le Conseil communal devait décider mardi soir s'il comptait introduire un moratoire de dix ans sur les projets éoliens sur son territoire. Mais il a botté en touche.

TEXTES: CHRISTELLE MAILLARD

L'heure du verdict était fixée à mardi, entre 20h et 22h. Dans la salle communale de Bavois, 33 conseillers et la Municipalité étaient prêts à débattre du projet éolien qui crispe les villageois depuis des années. Sur les côtés, le public aussi attendait avec impatience l'issue des discussions. «A partir de ce soir, ça va être la guerre dans le village», estimait d'entrée un habitant. Les premiers points officiels passés, le sujet est enfin arrivé sur la table. L'organe délibérant allait-il prendre en considération la motion de Daniel Schwaab demandant notamment un moratoire de dix ans pour tous projets/constructions d'éoliennes de plus de 50 mètres sur le territoire? Réponse: joker.

ARGUS DATA INSIGHTS® WISSEN ZUM ERFOLG
ARGUS DATA INSIGHTS® Schweiz AG | Rüdigerstrasse 15, Postfach, 8027 Zürich
T +41 44 388 82 00 | E mail@argusdatainsights.ch | www.argusdatainsights.ch

Datum: 17.12.2021

LA RÉGION Le quotidien du Nord vaudois www.laregion.ch

suisse éole gemeinsam für windenergie

La Région Nord vaudois
1401 Yverdon-les-Bains
024/ 424 11 55
https://www.laregion.ch/

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 4'274
Erscheinungsweise: 4x wöchentlich

Seite: 8
Fläche: 123'922 mm²

Auftrag: 605011
Themen-Nr.: 605.011

Referenz: 82812422
Ausschnitt Seite: 2/4

En effet, la commission ad hoc était divisée sur la question. Car d'un côté, la Municipalité a indiqué dans son «rapport-préavis» que «la motion n'est pas conforme au droit supérieur puisqu'elle concerne des domaines qui ne sont pas de la compétence du Conseil communal». Et l'exécutif de préciser qu'il «se trouverait dans l'obligation de prendre des mesures qui iraient à l'encontre du PDCn *(ndlr: plan directeur cantonal)*».

Et de l'autre côté, Daniel Schwaab a assuré que sa motion était bel et bien recevable. Pour cela, il est allé demander l'avis d'un bureau d'avocats lausannois qui a indiqué en substance que le fait d'instaurer «un moratoire temporaire visant à interdire toute construction d'éoliennes de plus de 50 mètres de hauteur relève bien de la compétence du Conseil communal, habilité à adopter une planification communale en matière d'aménagement du territoire».

5

éoliennes sont projetées à Bavois.

«Nous ne sommes ni des juristes ni des avocats, je vous conseille de suivre l'avis de la commission ad hoc et de demander un avis de droit.»

Olivier Agassis, conseiller communal

Confrontée à ces deux argumentations juridiques différentes, la commission ad hoc s'est retrouvée «divisée». A cela s'ajoute une course contre la montre. Ayant reçu la réponse de la Municipalité le 3 décembre, elle n'a pas eu beaucoup de temps pour analyser la situation ou même pour rencontrer des édiles. «Après débat et analyse, Mélanie Crausaz et Svend Lehmann tendent à penser que le rapport-préavis de la Municipalité spécifiant de la motion est irrecevable sur le plan juridique. Mais n'étant pas certains, et afin de diminuer les risques de recours, la première chose que nous demandons est qu'un avis de droit sur la réponse de la Municipalité à la motion soit sollicité», relève Mélanie Crausaz. Le rapport de majorité demande donc de reporter la décision de la commission ad hoc afin de demander des avis de droit sur le rapport-préavis municipal.

Daniel Schwaab, également membre de ladite commission, a rédigé un rapport de minorité invitant les conseillers à soutenir sa motion. «Pour ma part, j'estime avoir fait un travail assez considérable en proposant un avis de droit. Je vous laisse décider si vous voulez renvoyer et cela partira six mois plus tard ou si on le traite ce soir.»

Avant d'ouvrir le vote, le président a pris le temps de souligner l'importance du moment: «On est à un tournant», assure Norbert Oulevay. Prudente, l'assemblée a finalement choisi de donner un sursis à la motion avec 17 voix contre 16 refus et absentions. «La guerre est reportée», précise le villageois installé dans le public.

Le motionnaire au four et au moulin

La motion Daniel Schwaab analysée par Daniel Schwaab. N'est-ce pas étrange? C'est la question soulevée par le conseiller communal Alberto De Pascali.

«Lorsque vous (le Bureau du Conseil) choisissez de créer une commission ad hoc, pourquoi intégrer l'auteur de la motion?» Et le président du Bureau, Norbert Oulevay, de se justifier: «On peut ou on ne peut pas. Il n'y a pas de règle. J'en ai discuté avec le préfet. Et, au final, on s'est référés à une forme de coutume. Mais je précise que c'est un choix du Bureau et pas du président.»

ARGUS DATA INSIGHTS® WISSEN ZUM ERFOLG
ARGUS DATA INSIGHTS® Schweiz AG | Rüdigerstrasse 15, Postfach, 8027 Zürich
T +41 44 388 82 00 | E mail@argusdatainsights.ch | www.argusdatainsights.ch

Datum: 17.12.2021

LA RÉGION Le quotidien du Nord vaudois www.laregion.ch

suisse éole gemeinsam für windenergie

La Région Nord vaudois
1401 Yverdon-les-Bains
024/ 424 11 55
https://www.laregion.ch/

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 4'274
Erscheinungsweise: 4x wöchentlich

Seite: 8
Fläche: 123'922 mm²

Auftrag: 605011
Themen-Nr.: 605.011

Referenz: 82812422
Ausschnitt Seite: 3/4

Le syndic sort de la salle la tête haute

Avant qu'un maigre débat ne commence et qu'il sorte de la salle, le syndic Thierry Salzmann a tenu à prendre la parole, car un point du rapport de minorité a hérissé ses poils. « C'est pour donner suite au refus du projet d'Oulens-sous-Echallens et Daillens, par votation populaire en 2013, et à l'abandon de celui de Cronay sur décision des promoteurs, que le syndic est personnellement intervenu auprès du Canton pour que le projet soit repêché », a avancé Daniel Schwaab.

« Bien qu'étant récusé depuis bientôt quatre ans, je vais prendre la parole, étant donné que je suis cité dans le rapport de minorité, afin de rétablir la vérité en me basant sur des faits et non sur des coupures de journaux. Sans entrer dans les détails, effectivement, en 2012, le Canton n'a pas retenu le projet de Bavois dans sa planification cantonale. A la suite de cela, la Municipalité de l'époque, dont je n'étais pas syndic, de concert avec les promoteurs du projet, a pris la décision d'organiser deux séances. » Et de préciser : « En outre, croire ou essayer de faire croire qu'un syndic d'une commune de mille habitants a le pouvoir de modifier la planification cantonale relève d'une simple utopie et ne constitue en aucun cas la réalité. »

Considérant que les opposants recourent parfois à des attaques injustes et fausses à l'encontre de la Municipalité, il les a invité à faire preuve de retenue, avant de quitter la salle, la tête haute, pour laisser l'organe délibérant débattre.

Des preuves à fournir

Une fois la motion Schwaab rayée de l'ordre du jour, les conseillers communaux ont pu aller de l'avant. Mais les hélices du projet éolien n'étaient jamais très loin. « Je sollicite le Conseil de Bavois de donner mission aux membres de la commission de gestion et finances d'analyser en détail les comptes de Bavois Eole SA *(ndlr : qui fait partie des promoteurs du projet)* dans le cadre de son mandat de législature 2021-2026, a indiqué Cédric Martin, en déposant une interpellation. La Commune étant non seulement actionnaire de cette société, mais également administratrice, elle possède un droit de regard complet sur sa situation financière. »

Juste après, Michel Bovet a pris la parole pour présenter une autre interpellation qui s'inscrit dans la même lignée. « Je prie la Municipalité de bien vouloir fournir au Conseil communal la preuve de la récusation de monsieur Thierry Salzmann, syndic de notre commune, mais également propriétaire terrien directement intéressé par le projet de parc éolien. »

ARGUS DATA INSIGHTS® WISSEN ZUM ERFOLG

ARGUS DATA INSIGHTS® Schweiz AG | Rüdigerstrasse 15, Postfach, 8027 Zürich
T +41 44 388 82 00 | E mail@argusdatainsights.ch | www.argusdatainsights.ch

Datum: 17.12.2021

LA RÉGION Le quotidien du Nord vaudois www.laregion.ch

suisse éole gemeinsam für windenergie

La Région Nord vaudois
1401 Yverdon-les-Bains
024/ 424 11 55
https://www.laregion.ch/

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 4'274
Erscheinungsweise: 4x wöchentlich

Seite: 8
Fläche: 123'922 mm²

Auftrag: 605011
Themen-Nr.: 605.011

Referenz: 82812422
Ausschnitt Seite: 4/4

Que va-t-il se passer maintenant?

Demander plus de temps pour que des avocats établissent des avis de droit, c'est une chose. Mais qui va s'en charger et qui va coordonner cela?

La commission ad hoc n'a pas souhaité répondre à nos questions. Mais l'exécutif de Bavois, lui, a déjà une idée. «Je pense que la Municipalité va demander un avis de droit, ainsi que l'avis du Canton et du préfet», a précisé Julien Burnens.

Mais Jean-Michel Viquerat, conseiller communal, avait une autre idée à suggérer: «Il y a plusieurs choses très nébuleuses dans ce dossier. Beaucoup de remarques, de discussions. Je ne veux pas vous donner de conseils, mais je pense que ce serait bien que la Municipalité fasse cela main dans la main avec le Conseil.»

En revanche, tout le monde s'accorde sur un point: la dernière demande de la motion Schwaab, qui vise à ce que la Municipalité s'oppose à la construction d'éoliennes sur les communes voisines ayant des impacts sur Bavois, doit se faire par voie de postulat. C'est déjà une ligne sur laquelle les avocats ne devraient pas avoir à discuter.

«Je ne veux pas vous donner de conseils, mais je pense que ce serait bien que la Municipalité fasse cela main dans la main avec le Conseil.»
Jean-Michel Viquerat, conseiller communal

ARGUS DATA INSIGHTS® WISSEN ZUM ERFOLG
ARGUS DATA INSIGHTS® Schweiz AG | Rüdigerstrasse 15, Postfach, 8027 Zürich
T +41 44 388 82 00 | E mail@argusdatainsights.ch | www.argusdatainsights.ch